

Dans le Pays des Herbiers, des solutions « pour dépanner » les patients sans médecin traitant



Dr Freddy Loizeau, président de la CPTS du Haut-Bocage, en Vendée.

Ouest-France

Claire Giovaninetti

Trois questions à...

Docteur Freddy Loizeau, médecin généraliste et trésorier de la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) du Haut Bocage (Les Herbiers, Mortagne-sur-Sèvre et Pouzauges)

Quel bilan faites-vous du centre de soins non programmés des Herbiers ouvert en mai 2022 ?

Je rappelle que le centre de soins non programmés (CSNP) reçoit des patients qui ont une pathologie aiguë via un appel au 116-117. Ceci dit, 30 % des consultations par jour sont des rendez-vous pris par Doctolib pour dépanner sur un suivi médical. Ce n'était pas l'objectif initial, mais on a aussi voulu répondre à la demande de patients sans médecin traitant qui arrivaient au terme de leur traitement, par exemple.

En 2025, le CSNP a réalisé 3 355 consultations auxquelles il faut ajouter 480 créneaux d'urgence proposés par des médecins libéraux dans leur cabinet, ce qu'on appelle le service d'accès aux soins (SAS). Grâce à une

équipe d'une dizaine de médecins, le plus souvent des remplaçants, on arrive toujours à avoir un médecin au CSNP, excepté quelques jours pendant les vacances d'été.

Le centre répond à la demande mais le frein principal, c'est l'attente au téléphone au 116-117. Il y a souvent un goulot d'étranglement, car il y a peu de médecins régulateurs par jour. Néanmoins, il vaut mieux quelques heures sur son canapé au téléphone que dans le couloir des urgences...

La liste d'attente pour ceux qui recherchent un médecin traitant fonctionne-t-elle ?

Quand un médecin arrive sur le territoire ou se réorganise, il peut interroger la liste pour prendre des patients dans son secteur géographique et ceux qui ont une affection longue durée. Depuis décembre 2023, 523 patients de la liste ont été pris en charge. En 2025, on avait 3 000 patients inscrits sur la liste mais c'est un chiffre à prendre avec des pincettes car il évolue en fonction des arrivées et départs de médecins.

Le guichet santé créé en 2024 est-il connu de la population ?

Ça commence. Le but de ce guichet est de pouvoir accueillir physiquement des personnes en recherche de solutions pour un médecin ou un professionnel paramédical. On a eu 774 sollicitations en 2025, dont 90 % pour un médecin traitant. Toutes ces solutions dépannent, mais tant qu'il n'y aura pas plus de médecin sur le territoire on aura toujours des demandes de patients. On espère que l'arrivée des docteurs juniors en novembre va donner un peu d'air.